BTP CFA
PAYS DE LA LOIRE
Association régionale des CFA du BTP des Pays de la Loire

Certificat de Qualification Pro.

INSTALLATEUR-MAINTENEUR DE SYSTÈME DE POMPE À CHALEUR

(Niveau 3)

PUBLIC CONCERNÉ

En contrat de professionnalisation :
En contrat de professionnalisation :
> jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
> demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
> bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :
Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie du contrat de professionnalisation :
L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :
Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Idéalement, le candidat dispose de compétences de base dans le domaine de la plomberie et/ou du chauffage et/ou de la couverture et/ou de l'électricité.
Si les candidats n'ont pas les pré-requis, leur candidature pourra néanmoins être étudiée individuellement selon leur profil.

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 1 an (455 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

> Installateur de pompes à chaleur
> Chauffagiste

OBJECTIFS

Organiser son intervention d'installation et de maintenance en système de pompe à chaleur
- Prévoir son intervention sur le plan matériel, logistique, technique et réglementaire
- Installer sur le chantier les outils, matériaux et consommables
- Ranger le matériel
- Nettoyer la zone de travail
- Livrer au client l'installation de la pompe à chaleur

Réaliser les travaux d'installation et de maintenance de système de pompe à chaleur
- Installer la pompe à chaleur
- Contrôler l'ouvrage à la fin du chantier
- Diagnostiquer le fonctionnement de la pompe à chaleur
- Maintenir le fonctionnement de la pompe à chaleur

CONTENU

Domaine professionnel
- Préparation d'une intervention d'installation ou de maintenance d'un système de PAC
- Clôture de l'intervention
- Réalisation de l'installation des équipements de système de pompe à chaleur
- Réalisation des opérations de maintenance des équipements constituant l'installation

LIEU DE FORMATION

Sarthe : Le Mans
8h30-12h30 / 13h30-16h30

EFFECTIF

MINI : 6 apprenants par groupe
MAXI : 9 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :
1 semaine en centre de formation
2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Octobre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 8645€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 1 an

Formation éligible à une prise en charge au titre de la formation professionnelle continue

INFOS ET INSCRIPTION

> Modalités d'inscription
> Résultats aux examens
> Taux d'insertion professionnelle
> Parcours de formation et passerelles
> Journées portes ouvertes
> Accessibilité aux personnes en situation de handicap
> […]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/72

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels
- Préparation à l'attestation d'aptitude - Manipulation des fluides frigorigènes
- Préparation à l'habilitation électrique BR conformément à la norme NF C 18-510

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques
Formation en présentiel.
La formation combine :
- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques
- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains
Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution
Suivi des présences (Émargement par demi-journée)
Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation
Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :
Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :
> QCM relatif aux techniques mobilisées
> Épreuve pratique (mise en situation pratique reconstituée)
> Entretien avec le jury

> En cas de succès aux évaluations certificatives, le stagiaire acquiert le Certificat de Qualification Professionnelle INSTALLATEUR-MAINTENEUR DE SYSTÈME DE POMPE À CHALEUR délivré par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics

Formation inscrite au RNCP par :
Union des métiers du génie climatique, de la couverture et de la plomberie, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 39357). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 19/07/2024. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

POURSUITE DE FORMATION

> Les Certificats de Qualification Professionnelle visent l'insertion professionnelle immédiate via :
> la professionnalisation d'un nouveau salarié (formation d'un nouvel arrivant au métier de l'entreprise)
> le renforcement des compétences d'un collaborateur (adaptation des compétences des salariés aux évolutions techniques et organisationnelles de leur métier)
> la reconnaissance des savoir-faire en interne (valorisation de l'expérience des salariés)
> Les stagiaires ont donc vocation à intégrer directement une entreprise à l'issue de la formation. Par la suite, ils pourront se perfectionner via des stages de formation courte dans le cadre de la formation continue.